

RECUEIL DE CONSENTEMENT DES PERSONNES
Règlement européen sur la protection des données personnelles

RGPD 2018

Le nouveau Règlement général sur la protection des données personnelles, dont tout le monde parle, est entré en vigueur le 25 mai dernier. Il concerne les structures qui rassemblent «toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable directement ou indirectement». Les associations qui collectent des informations sur leurs membres, leurs bénévoles, leurs adhérents et, le cas échéant, leurs salariés, sont concernées. Cette nouvelle législation, qui vise à protéger les données personnelles des particuliers, intervient tel un bigbang dans une société de plus en plus numérisée.

RGPD, c'est quoi ? Règlement général sur la protection des données personnelles

- ✓ C'est une nouvelle législation qui est entrée en vigueur le 25 mai 2018.
- ✓ Elle vise à vous redonner le contrôle sur vos données personnelles et donc à vous protéger.
- ✓ Elle est applicable dans tous les pays de l'Union Européenne, en renforcement de la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978
- ✓ Plus simple, moins administratif, le **RGPD** renforce, comme on vient de le dire, le droit des personnes mais il responsabilise les acteurs traitant des données.

Mesures à prendre

- ✓ Demander et sauvegarder le consentement des personnes pour le traitement des données les concernant.
- ✓ Collecter uniquement les renseignements dont on a besoin.
- ✓ Laisser la possibilité aux personnes dont les données sont collectées de connaître les éléments conservés sur elles.
- ✓ Informer dans les 72 heures les personnes concernées si leurs données personnelles ont été piratées dans votre base et adresser une notification à la Cnil dans les 24 heures. Imprimés accessibles sur : www.cnil.fr/notifier-une-violation-de-donnees-personnelles
- ✓ Tracer l'ensemble des documents mis en place servant au traitement des données personnelles

Je soussigné(e).....

Mme ou M. (Nom, Prénom) :.....

N° de licence.....

ou

Adresse Email :.....

Donne mon consentement à l'AMLS pour recueillir et traiter les données me concernant.

Je prends note que je peux à tout moment demander à connaître les éléments conservés sur moi et que, selon les termes de la loi du 6 janvier 1978 «informatique et libertés», je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suspension et d'opposition aux informations et messages me concernant.

Fait à :..... le

Signature

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation :

Je soussigné (e)

demeurant

AUTORISE, l'association AMLS à utiliser mon image en dehors de ses locaux :

➤ sur le site de l'association

➤ sur des journaux ou prospectus ayant pour but de promouvoir l'association

N'AUTORISE PAS, l'association à utiliser mon image en dehors de ses locaux

Fait à :..... Le

Signature